

Appendix  
(Z.)

21st Feby.

*Jean Joseph Girouard*, Esquire, a Member of the House, gave the following Answers on the Petition of divers Inhabitants of St. Colomban, to the Questions submitted to him on the 22nd January instant :

The Inhabitants of St. Colomban pray for an aid of £400 towards erecting a Bridge over the North River, on the great Road crossing St. Colomban and leading to the Township of Abercrombie, &c. St. Colomban comprises the whole of the northern angle of the North River. This part of the Seigniorie is inhabited exclusively by Irish families who have taken land in concession within the last few years, and contains an increasing population, which at present amounts, I think, to 1500 souls. The allegations of the Petition are sincere and true, and form answers to the various questions which the Committee intend to propose to Members having charge of Petitions relative to objects of this nature. I shall take the liberty to add, that the aid prayed for is only the necessary complement of the appropriation already made by the Legislature to assist the Inhabitants of St. Colomban in completing the Road which passes through their settlement to Abercrombie, and is becoming a great Road of communication, but which is rendered difficult by the want of a Bridge over the North River. The Inhabitants of St. Colomban are poor and altogether unable to meet the expenses which would be incurred in constructing the said Bridge which has become necessary, not only to them but to the surrounding Settlements, and would be a great improvement in the communications. If the prayer of the Petitioners is granted I have no doubt that the object they have in view will be efficaciously attained and with advantage to the Public. To my knowledge, the grant which these poor Inhabitants received for the St. Colomban Road, which has since become an important Road, and which the Bridges in question will render complete, was applied with the most strict economy, and notwithstanding its smallness, it sufficed to pay for a very large quantity of work from which great advantages are now derived.

*Amable Deschamps* and *Edouard E. Rodier*, Esquires, Members of this House, jointly gave the following Answers with regard to the several Petitions hereinafter mentioned, to the Questions proposed to them on the 22nd of January instant :

On the Petition of the Inhabitants of St. Jacques, County of l'Assomption.

1st. The first Road prayed for by this Petition is about 100 arpents long :—2ndly. The ground is partly sandy and there are some ravines on line :—3rdly. It would cost about £180 :—4thly. About 150 Inhabitants or more would be liable to keep the said Road in repair :—5thly. They have not the means of opening the said Road, because they are new settlers :—6thly. The Road would be of great utility and has been long asked for from the Legislature ; it would greatly shorten the Road to Montreal :—7thly. It would open a communication in a direct line with the Inhabitants of l'Achigan, in the Parish of l'Assomption, and with the Mill of l'Achigan :—8thly. *Charles Courteau*, Esquire, M. P. P. is acquainted with the locality :—9thly. There was never any money expended on it, and it is not within our knowledge that the Parish of St. Jacques ever received any appropriation from the Legislature :—10thly. All the Inhabitants of La Grande Ligne and La Petite Ligne, and of a great part of the Township of Rawdon, would derive great advantages from it, because they would have a much shorter Road to the Mill of l'Achigan. The second Road would be about 92 arpents long. The ground is very favorable and is all sandy, and without ravines. About 60 Inhabitants would be bound to keep it in repair. It would

Appendice  
(Z.)

21 Fevr.

*Jean Joseph Girouard*, Ecuyer, Membre de la Chambre, a donné les réponses suivantes sur la Pétition de divers Habitans de St. Colomban, aux questions qui lui ont été soumises le 22 Janvier courant.

Les Habitans de St. Colomban, demandent une aide de £400 pour l'érection d'un Pont sur la Rivière du Nord, sur la grande route qui traverse St. Colomban et conduit au Township d'Abercrombie, etc. Le territoire de St. Colomban comprend tout l'angle Nord de la Rivière du Nord. Cette partie de la Seigneurie est habitée exclusivement par des familles Irlandaises qui y ont pris des terres en Concession depuis quelques années, et contient une population croissante que je crois être à présent d'environ 1500 âmes. Les exposés de la Requête sont sincères et véritables, et répondent aux diverses questions que le Comité entend proposer aux Membres chargés de requêtes pour des objets de ce genre. Je prendrai la liberté d'ajouter que l'aide demandée n'est que le complément nécessaire de l'octroi déjà fait par la Législature pour aider aux Habitans de St. Colomban à parachever le Chemin qui passe à travers leurs établissemens jusqu'à Abercrombie, et qui devient une grande route de communication, laquelle se trouve difficile faute d'un Pont sur la Rivière du Nord. Les habitans de St. Colomban sont pauvres et hors d'état de pourvoir aux dépenses qu'exigerait la construction de ce Pont, devenu nécessaire tant pour eux que pour les établissemens environnans, et qui sera d'un très-grand avantage pour les communications. Si les Pétitionnaires obtiennent leur demande, je n'ai aucun doute que l'objet qu'ils ont en vue ne soit atteint avec efficacité et à l'avantage du public. Il est à ma connaissance que l'octroi que ces pauvres habitans ont reçu pour le Chemin de St. Colomban, devenu une grande route, que le Pont en question complètera, a été employé avec la plus stricte économie ; et que malgré sa modicité, il a suffi pour la confection de travaux considérables et dont on retire maintenant de grands avantages.

*Amable Deschamps* et *Edouard E. Rodier*, Ecuyers, Membres de la Chambre, ont donné conjointement les réponses suivantes sur les diverses Pétitions ci-après mentionnées aux questions qui leur ont été soumises le 22 Janvier courant :

Sur la Pétition des Habitans de St. Jacques, Comté de l'Assomption.

1°. Le premier Chemin demandé par cette Requête a environ 100 arpens ; 2°. Le terrain est en partie sablonneux, et il s'y trouve quelques ravins ; 3°. Il coûtera environ £180 ; 4°. Environ 150 habitans ou plus seront tenus à l'entretien de ce Chemin ; 5°. Ils n'ont pas les moyens d'ouvrir ce Chemin, car ce sont encore de nouveaux habitans ; 6°. Ce Chemin serait d'une grande utilité et est demandé depuis longtemps à la Législature ; il raccourcirait de beaucoup la communication avec Montréal ; 7°. Il communiquera aux terres des habitans de l'Achigan, Paroisse de l'Assomption, en droite ligne, et au Moulin de l'Achigan ; 8°. *Charles Courteau*, Ecuyer, M. P. P. connaît le local ; 9°. Il n'y a jamais été employé d'argent, et il n'est pas à notre connaissance que jamais la Paroisse St. Jacques ait reçu aucune appropriation de la Législature ; 10°. Tous les habitans de la Grande Ligne et de la Petite Ligne, grande partie du Township de Rawdon, y trouveront des avantages, parce qu'ils auront un Chemin bien plus court pour aller en Ville et au Moulin de l'Achigan. Le second Chemin aurait environ 92 arpens. Le terrain est très-propice et est tout sablonneux, sans ravins. Environ 60 habitans seraient tenus à l'entretien. Il coûtera environ £150.

Les